

(1)

(N° 29.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1875.

STATISTIQUE DES PROPRIÉTÉS NATIONALES.

1^{er} FASCICULE :

FORÊTS DOMANIALES.

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 48 de la loi du 13 mai 1846 sur la comptabilité, il doit être dressé un tableau des propriétés de l'État.

Néanmoins, l'inventaire de la fortune immobilière nationale n'a pas été formé jusqu'à présent.

Ce travail vient d'être entrepris. Il est divisé comme il suit :

I.

DOMAINE DE L'ÉTAT.

§ 1. *Forêts.*

§ 2. *Propriétés rurales.*

A. Terrains à bâtir provenant du domaine militaire.

B. Terrains à bâtir détachés de l'école vétérinaire de Cureghem.

C. Immeubles provenant de successions en déshérence.

D. Excédants d'emprises faites pour la construction de chemins de fer, de routes et de canaux.

§ 3. *Édifices, bâtiments, etc., dont l'exploitation est gérée par l'administration des domaines.*

A. Bâtiments.

B. Dunes.

II.

DOMAINE PUBLIC.

§ 1. *Édifices, bâtiments, etc., affectés à des services publics.*

- A.* Département de l'Intérieur.
- B.* Département des Finances.
- C.* Département des Affaires Étrangères.
- D.* Département de la Justice.
- E.* Département des Travaux publics.
- F.* Département de la Guerre.

§ 2. *Voies de communication.*

- Chemins de fer.
- Canaux.
- Routes ordinaires.

Le tableau des forêts domaniales, formant la première partie du travail, est terminé; j'ai l'honneur de le déposer sur le bureau de la Chambre des Représentants.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

STATISTIQUE

DES

PROPRIÉTÉS NATIONALES.

DOMAINE DE L'ÉTAT.

§ 1. *Forêts.*

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS.	ORIGINE.	SITUATION.		CONTENANCE.	AFFECTATION.	VALEUR approxima- tive.
			Commune.	Province.			
1	Forêt de Soignes et ses dépendances.	Successivement les Gouvernements Autrichien et des Pays-Bas, et la Société générale pour favoriser l'Industrie nationale.	Uccle. Watermael-Boitsfort. Hoeylaert. Rhode-S ^c -Genèse. Woluwe-St-Pierre.	Brabant.	4,187.92.28	Partie de la contenance totale est une haute futaie de hêtres et de chênes ; une partie est convertie en sapinière. Le tout est aménagé.	20,000,000 (*)
	Waterloo. La Hulpe. Duysbourg. Tervueren. Overyssche.						
2	Bois dit Plaine ou Polygone de Zonnebeke.	Abbaye de Zonnebeke.	Zonnebeke.	Fland. occid.	69.90.30	Futaie pleine d'essences résineuses, non encore aménagée.	168,000
3	La Vecquée	Prince de Liège.	Seraing.	Liège.	732.40.45	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	1,025,000
4	Grunebaut	Empire d'Autriche.	Membach.	Idem.	116.77.85	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	100,000
5	Hertogenwald	Idem.	Idem.	Idem.	6,661.03. »	Futaie sur taillis. Bois amén. à 25 et 30 ans.	3,500,000
6	Hoboster	Prince de Liège.	Jalhay.	Idem.	150.04.80	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 20 ans.	70,000
7	Mofat	Idem.	Idem.	Idem.	116.26.70	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 20 ans.	60,000
8	Dans le Sartl	Idem.	Theux.	Idem.	89.85.86	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	55,000
9	Heid-Fanard	Idem.	Idem.	Idem.	94.78.60	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	50,000
10	Longueheid	Idem.	Idem.	Idem.	109.72.14	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	90,000
11	Hatray	Idem.	Sartl.	Idem.	48.92.47	Taillis aménagé à 18 ans.	20,000
					A REPORTER.	12,377.71.45	51,138,000

— § 1. FORÊTS.

PRODUIT DES ANNÉES.										MOYENNE.	Observations.
1865.	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1875.	1874.		
487,700	551,700	442,700	456,700	487,600	355,000	381,000	416,000	411,100	580,900	453,150	<p>(*) Une convention du 4 novembre 1842 a fixé à 8,100,000 florins le prix de cession.</p> <p>Cette forêt est grevée de certains droits d'affouage et de passage. La contenance du prieuré de Groenendael est comprise dans celle ci-contre.</p>
1,650	2,400	2,500	2,900	2,800	3,800	4,600	3,000	100	6,730	3,050	
31,800	52,200	28,700	54,100	23,000	12,500	19,150	30,600	57,700	54,100	28,585	Forêt indivise entre l'État et les communes de Seraing, Jemeppe et Boncelles.
4,000	4,700	4,500	1,400	2,180	2,640	3,860	2,890	7,200	4,700	3,897	
98,700	90,000	76,200	68,950	65,100	89,960	91,670	74,350	85,470	78,100	81,650	Cette forêt est grevée d'un droit de pâturage.
"	"	"	95	50	2,700	5,250	3,600	4,840	4,640	2,115	Aucune exploitation de coupe n'a eu lieu de 1863 à 1867.
5,400	5,800	5,600	4,720	4,590	"	"	"	"	"	2,611	Cette forêt est grevée d'un droit de pâturage.
450	400	450	90	70	70	450	2,500	4,540	4,050	1,567	Idem.
100	3,750	2,700	4,510	5,140	3,230	4,680	30	70	200	2,452	Idem.
8,950	120	120	270	580	550	180	290	460	170	1,127	idem
2,000	1,700	70	70	370	240	170	550	150	770	610	Idem.
641,650	672,770	565,540	573,605	501,260	471,420	511,010	553,870	549,650	514,980	562,574	

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS.	ORIGINE.	SITUATION.		CONTENANCE.	AFFECTATION.	VALEUR approxima- tive.
			Commune	Province.			
				REPORT.	12,377.71.45		51,158,000
12	Roslin	Prince de Liège.	Sart.	Liège.	42.17.63	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	15,000
13	Vieilles Fanges.	Idem.	Idem.	Idem.	91.15.14	Taillis aménagé à 18 ans.	35,000
14	Neubois.	Idem.	Spa.	Idem.	47.32.00	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 18 ans.	50,000
15	Forêt d'Anlier	Domaine Autrichien.	Anlier. Nobressart. Habay la neuve.	Luxembourg.	5,345.60.70	Futaie sur taillis. Forêt aménagée à 30 ans.	9,018,000
16	Forêt du Chenel	Abbaye d'Orval et domaine Autrichien.	Villers sur Semois.	Idem.	155.57.70	Futaie sur taillis. Bois aménagé à 30 ans.	218,000
17	Forêt de Rulles.	Domaine Autrichien.	Rulles.	Idem.	1,407.50.60	Idem.	2,224,000
18	Bois le prêtre	Idem.	Habay la neuve.	Idem.	146.15.70	Idem.	150,000
19	Forêt de St ^e -Cécile	Prince de Lowenstein.	St ^e -Cécile.	Idem.	994.17.20	Futaie sur taillis. Forêt aménagée à 25 ans.	1,405,000
20	Bois de Nassogne.	Abbaye de St-Hubert.	Nassogne.	Idem.	264.10.10	Futaie sur taillis. Forêt aménagée à 30 ans.	260,000
21	Forêt de St-Michel	Idem.	St-Hubert.	Idem.	906.07.50	Futaie aménagée à 30 ans.	2,200,000
22	Forêt de Freyr-Méri- dional.	Gouvernement Autri- chien.	Lavacherie.	Idem.	1,174.22.60	Futaie sur taillis. Forêt aménagée à 30 ans.	1,400,000
23	Forêt de Vesquerille.	Inconnue.	Vesquerille.	Idem.	125.84.97	Futaie sur taillis. Forêt aménagée à 30 ans.	150,000
				A REPORTER.	23,075.72.97		48,951,000

PRODUIT DES ANNÉES.										MOYENNE.	Observations.
1865.	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1875.	1874.		
641,650	672,770	565,540	573,605	591,260	471,420	511,010	555,870	540,050	514,980	562,374	
500	60	60	35	55	55	55	55	2,155	2,455	520	Cette forêt est grevée d'un droit de pâturage.
230	140	1,080	950	1,150	745	530	635	1,005	1,650	907	Idem.
260	2,550	1,940	1,500	2,040	160	2,070	100	660	1,590	1,555	Idem.
60,200	46,200	47,140	40,670	56,470	59,655	28,600	36,000	48,785	54,090	45,869	Cette forêt est grevée de certains droits d'usage en bois et de pâturage
5,960	100	5,150	100	1,710	110	2,700	100	5,580	" il n'y a pas eu de coupe	1,551	Idem. On n'exploite que tous les deux ans.
15,110	15,120	20,400	18,250	9,740	8,560	7,400	12,690	12,040	11,065	12,857	Cette forêt est grevée de certains droits d'usage en bois et de pâturage.
50	60	50	50	8,500	6,815	7,190	6,960	6,550	" il n'y a pas eu de coupe	5,620	Idem.
20,520	7,910	15,590	14,750	11,145	9,550	9,270	14,200	15,480	9,870	12,588	Idem.
5,480	5,500	1,860	5,740	1,655	1,805	5,560	7,480	12,825	8,425	5,015	
59,450	67,650	51,890	52,560	51,150	49,690	55,550	45,250	57,490	46,070	49,229	Cette forêt est grevée d'un droit de pâturage
56,230	56,070	21,160	17,580	25,030	41,610	65,645	42,050	54,400	52,570	55,054	
"	5,950	"	5,010	"	6,540	70	4,590	"	5,575	2,731	On n'exploite qu'une coupe tous les deux ans.
825,440	855,640	708,560	728,600	737,845	656,475	692,050	702,700	742,440	688,140	751,586	

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS.	ORIGINE.	SITUATION.		CONTENANCE.	AFFECTATION.	VALEUR approxima- tive.
			Commune.	Province.			
				REPORT. .	25,075.72.97		48,951,000
24	Forêt de Herbeumont .	Inconnue.	Herbeumont. Straimont.	Luxembourg.	1,508.18.30	Futaie sur taillis. Forêt aménagée à 25 ans.	1,920,000
25	La Vesqués	Prince-évêq. de Liège.	Malonnes.	Namur.	200.70.70	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en 30 coupes de 20 ans.	345,000
26	Bois des Minières. . . .	Abbaye de Florennes.	St-Aubin et Fraire.	Idem.	177.80.09	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en 16 coupes.	470,000
27	Bois de Bruaire.	Abbaye de Floreffe.	Rosée	Idem.	151.14.19	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en 16 coupes.	277,000
28	Bois de St-Remy	Chapitre de St-Remy.	Buissonville.	Idem.	937.34.40	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploitera en 25 coupes. (Arrêté royal du 15 juillet 1874.)	450,000
29	Ry des Loges	Idem.	Rochefort.	Idem.	15.00.70	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en une seule coupe âgée de 16 ans.	20,000
30	Bois de Bestin	Prince de Stolberg.	Éprave.	Idem.	50.12.20	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en 6 coupes âgées de 18 ans.	93,000
31	Bois de l'Abbaye	Idem.	Ciergnon.	Idem.	14.28.20	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en une coupe à l'âge de 18 ans.	25,000
32	Richeneux	Idem.	Idem.	Idem.	4.06.90	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploite en une seule coupe à l'âge de 18 ans.	7,000
33	Bois à part	Idem.	Idem.	Idem.	1.60.20	Futaie sur taillis. S'exploitant en une coupe à l'âge de 18 ans.	4,000
34	Briquemont-lez-Éprave.	Idem.	Montgauthier.	Idem.	127.75.50	Futaie sur taillis. Ce bois s'exploitera en 11 coupes âgées de 25 ans. (Arrêté royal du 15 juillet 1874.)	220,000
35	Briquemont-lez-Mont- gauthier.	Idem.	Idem.	Idem.	131.96.80	Futaie sur taillis Ce bois s'exploitera en 12 coupes âgées de 25 ans. (Arrêté royal du 15 juillet 1874.)	224,000
				TOTAUX. .	25,854.94.05		55,210,000

PRODUIT DES ANNÉES.										MOYENNE.	Observations
1865.	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1875.	1874.		
825,440	855,640	708,560	728,000	757,843	636,475	692,050	702,700	742,440	688,140	731,586	
44,090	56,960	41,350	25,735	24,840	29,145	50,040	28,800	55,540	57,570	35,258	
15,950	12,520	14,580	12,360	10,570	8,020	11,530	11,860	16,725	9,890	12,380	La valeur réelle de ce bois est de 353,000 francs; mais la commune de Malonne possède sur cet immeuble certains droits qu'on peut évaluer approximativement à 10,000 francs
25,160	56,110	51,580	34,560	27,500	29,050	29,100	32,570	15,625	16,910	27,785	
3,350	4,540	500	7,090	6,260	7,250	6,010	8,820	505	575	4,468	
6,070	2,790	6,750	8,040	11,400	"	"	"	"	6,670	4,170	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	7,320	732	
6,500	2,500	7,060	5,150	"	"	"	"	"	"	2,121	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	L'exploitation de 1863-64 a produit 10,650 francs. — $\frac{1}{18} = 590$.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	L'exploitation de 1882 a produit 3,177 francs. — $\frac{1}{18} = 170$.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	L'exploitation de 1861 a produit au Trésor 1,013 francs. — $\frac{1}{18} = 60$. Ce bois a une contenance double de celle-ci contre, mais il est indivis avec le Roi. La valeur capitale ci-contre est celle affectée au domaine.
7,370	2,750	7,480	5,650	9,610	"	"	"	50	9,100	4,199	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	Le produit moyen de 1868 à 1882 est de 9,900 francs.
931,950	953,810	817,440	828,985	828,025	700,900	760,320	784,840	808,685	776,175	820,697	

ANNEXE.

FORÊT DE SOIGNES. — *Triage.* — *Contenances.* — *Peuplement.* — *Age des coupes.*
 Novembre 1875.

TRIAGES.			Contenances et âges des différents peuplements.	
Nos.	NOMS.	ÉTENDUE.		
			Hect. A. C.	Hect. A. C.
1	Boendael	206.85.21	2.92.68	Pins sylvestres de 60 à 70 ans.
			11.16.48	Id. de 10 à 50 ans.
			48.02.00	Futaie de 50 à 70 ans (essence principale : hêtre).
			143.84.05	Taillis de 1 à 15 ans (essences diverses).
2	Saint-Hubert	271.81.44	0.48.17	Taillis de 10 ans (essences diverses).
			4.74.50	Pins sylvestres de 15 à 25 ans.
			7.48.25	Futaie de 13 ans (essences principales : chêne et hêtre).
			259.10.72	Id. de 60 à 100 ans (essence principale : hêtre).
3	Lorraine	502.40.44	88.00.00	Futaie de 50 à 75 ans (essence principale : hêtre).
			4.50.09	Pins sylvestres de 8 à 50 ans.
			210.10.55	Futaie de 10 à 40 ans (essences principales : chêne et hêtre).
4	Fond Saint-Michel	505.26.06	5.26.46	Pins sylvestres de 20 à 60 ans.
			42.18.20	Futaie de 80 à 95 ans (essence principale : hêtre).
			257.81.40	Id. de 25 à 60 ans (essences principales : chêne et hêtre).
5	La Pépinière	251.08.00	5.59.78	Pins sylvestres de 12 à 35 ans
			247.48.22	Futaie de 50 à 100 ans (essences principales : chêne et hêtre).
6	Grande-Espinette	288.86.76	0.80.69	Résineux de 10 à 40 ans (essences principales : épicéa et pin sylvestre).
			288.06.07	Futaie de 60 à 100 ans (essence principale : hêtre).
7	Ticton	262.88.20	25.61.08	Futaie de 100 ans (essence principale : hêtre).
			41.62.48	Id. de 60 ans (essence principale : hêtre).
			50.06.01	Pins sylvestres de 10 à 30 ans.
			167.58.65	Futaie de 5 à 50 ans (essences principales : chêne et hêtre).
8	Belle-Étoile	271.18.14	157.77.64	Futaie de 90 à 100 ans (essence principale : hêtre).
			113.40.50	Id. de 1 à 55 ans (essences principales : chêne et hêtre).

TRIAGES.			Contenances et âges des différents peuplements.	
N ^{os} .	NOMS.	ÉTENDUE.		
		Hect. A. C.	Hect. A. C.	
9	Groenendael	292 45.14	5.21.64	Pins de 15 à 50 ans.
			31.02.25	Futaie de 5 à 50 ans (essences principales : chêne et hêtre).
			256.19.97	Id. de 70 à 95 ans (essence principale : hêtre).
10	Welriekende	242.02.59	11.74.80	Taillis de 1 à 6 ans (essences diverses).
			16.22.00	Pins sylvestres de 15 à 85 ans.
			214.04.60	Futaie de 45 à 100 ans (essence principale : hêtre).
11	Boitsfort	268.40.09	55.17.04	Pins sylvestres de 15 à 50 ans.
			84.00.00	Futaie de 40 à 70 ans (essence principale : hêtre).
			151.51.15	Id. de 12 à 50 ans (essences principales : chêne et hêtre).
12	Tambour	260.44.45	8.00.00	Pins sylvestres de 5 à 45 ans.
			151.00.00	Futaie de 1 à 20 ans (essences principales : chêne et hêtre).
			121.44.45	Id. de 60 à 100 ans (essence principale : hêtre).
15	Notre-Dame-au-Bois	298.99.92	11.80.70	Pins de 8 à 50 ans.
			57.65.15	Futaie de 70 à 100 ans (essence principale : hêtre).
			249.56.00	Id. de 1 à 55 ans (essences principales : chêne et hêtre).
14	Ravensteyn	568.79.52	4.75.10	Taillis de 5 ans (essences diverses).
			15.62.95	Pins de 10 à 55 ans.
			18.66.60	Futaie de 10 à 15 ans (essences principales : chêne et hêtre).
			551.76.89	Id. de 60 à 100 ans (essence principale : hêtre).
15	Rouge-Cloître	170.10.70	4.41.55	Pins sylvestres de 12 à 50 ans.
			78.00.00	Taillis de 7 à 11 ans (essences diverses)
			87.69.17	Futaie de 60 à 100 ans (essence principale : hêtre).
16	Tervueren	108.65.50	14.00.00	Pins de 25 à 56 ans.
			94.65.50	Futaie de 20 à 55 ans (essences principales : chêne et hêtre).